



Guéret, le 15 mars 2020

Coronavirus : la Préfète renforce le standard à compter du lundi 16 mars 2020

Suite à l'annonce du Président de la République du 12 mars 2020 et pour répondre aux nombreuses questions du public, à compter du lundi 16 mars 2020, la Préfète de la Creuse renforce le standard afin de répondre aux questions des usagers concernant la déclinaison dans le département des mesures pratiques liées aux dispositions nationales.

Ce renfort du standard permettra d'assurer une réponse personnalisée aux demandes des appelants pour les rediriger vers les interlocuteurs susceptibles de répondre à leurs questions.

Il est rappelé que, pour toute question relative aux Covid 19, seul le numéro vert national (0 800 130 000) est habilité à répondre aux questions.

Ce renfort du standard est joignable de 8h30 à 17h30 au numéro de téléphone 05 55 51 57 60.

Contact Presse : Maïmouna DIALLO - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 – Site Internet : www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse